



Article publié jeudi 21 mai 2015

Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité 2015

Le 21 mai est la Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité. Les principaux concernés sont les développeurs web, mais également les acteurs du livre : accessibilité des sites et portails de bibliothèque, accessibilité des livres numériques, accessibilité de toute interface numérique.

Le 21 mai, mobilisons-nous autour des questions d'accessibilité numérique. L'un des objectifs est le suivant : "le savoir-faire en accessibilité doit devenir une compétence de base pour les développeurs", mais cela doit également être le cas pour tous les acteurs et les décideurs dans le domaine du livre !

Que faire ce 21 mai ?

Vous trouverez plus d'informations sur cette page :

www.globalaccessibilityawarenessday.org/gaadfr.html.

Vous êtes auteur, éditeur, libraire, bibliothécaire, médiateur dans le domaine du livre ? La Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité est l'occasion de vérifier si votre site web, votre application ou votre livre numérique répondent aux contraintes que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap(s) :

- AccessiWeb, "Une référence pour un Web accessible" : www.accessiweb.org ;
- Référentiel général d'accessibilité pour les administrations :
<https://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite> ;
- Design accessible, un article de Jiminy Panoz : <http://jiminy.chapalpanoz.com/design-accessible/>.

Quels outils ? Quelles ressources ?

L'Arald a publié en 2010 le guide [Bibliothèques et handicaps](#) et a organisé plus récemment une journée d'information intitulée "Bibliothèques, accessibilité et numérique". Les supports de cette journée, ainsi que la synthèse, sont disponibles en ligne :

- www.arald.org/articles/retour-sur-la-journee-bibliotheques-accessibilite-et-numerique
- http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-accessibilite-et-numerique_65239

Des questions ?

Vous êtes auteur, éditeur, libraire, bibliothécaire ou médiateur dans le domaine du livre en Rhône-Alpes, et vous avez des questions sur l'accessibilité numérique ? Vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous !

